

CERCLE D'ESCRIME DE VINCENNES

Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes



www.escrime-vincennes.fr

✉ challenge@escrime-vincennes.fr

☎ Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01

Vincennes, le 20 novembre 2025

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Cher Maître,

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au Tournoi qu'il organisera :

Samedi 31 janvier 2026	23 ^e Tournoi du Donjon – Épée	Seniors Dames
------------------------	--	---------------

Sous la Présidence de
Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL, Maire de Vincennes
Madame Régis TOURNE, Maire Adjoint chargé des sports
et des membres de la Municipalité

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Règlements complets et renseignements disponibles :

Par internet	https://www.ffescrime.fr/calendrier-sportif/
Contacts	challenge@escrime-vincennes.fr

Un service de restauration rapide vous sera proposé.

Espérant la participation de vos tireurs, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Marie GAY RAMON
Présidente du CEV

Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes

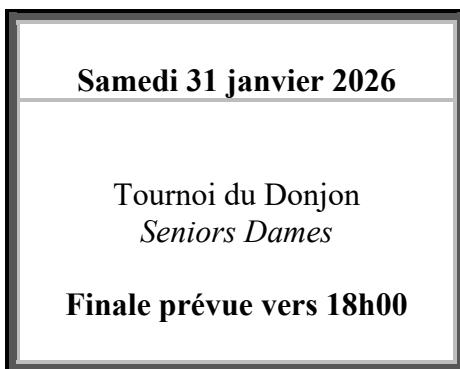


www.esrime-vincennes.fr

✉ challenge@esrime-vincennes.fr

☎ Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01

TOURNOI d'ESCRIME 2026



Cette compétition se déroulera :

au

Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes

☎ Présidente – Marie GAY RAMON 07 82 14 51 10
✉ challenge@esrime-vincennes.fr

Note : Un plan vous est donné en dernière page pour l'accès au gymnase du Centre Pompidou

2

**Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER**

**51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes**



www.esrime-vincennes.fr

✉ challenge@esrime-vincennes.fr

☎ Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS SENIORS

ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise une épreuve individuelle d'épée féminine, ouverte aux escrimeuses françaises et étrangères titulaires de la licence FFE ou FIE pour l'année en cours.

ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements FFE applicables.

ARTICLE 3

Les quatre premières tireuses seront récompensées.
Les meilleures tireuses vétérans seront récompensées.
Les premières vincennoises seront récompensées.

ARTICLE 4 Formule des épreuves seniors

- Un ou deux tours de poules de 6 ou 7 tireuses ; classement à l'indice sur les deux tours
- Tableau d'élimination directe sans repêchage (15 touches en 3 x 3 min avec période d'arrêt de 1 min)

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

ARTICLE 6

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE jusqu'au jeudi 29 janvier 2026 à 23h59

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

ARTICLE 7

Le droit d'engagement est fixé à **18 €**.
Les tireuses étrangères participant au Tournoi du Donjon et présentant leur licence nationale en seront exonérées.
Les droits d'engagement des tireuses pré-inscrites et absentes le jour de la compétition seront facturés à leur club d'appartenance.

ARTICLE 8

Pour le bon déroulement de l'épreuve, les clubs engageant au moins 4 tireuses toutes compétitions confondues doivent fournir obligatoirement un arbitre. Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

ARTICLE 9 Horaires

- Appel : 13h00
- Scratch : 13h30

ARTICLE 10

La maintenance technique sera gérée par les organisateurs.

ARTICLE 11

Le Cercle d'Escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participantes sont réputées, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'escrime de Vincennes.

ARTICLE 12

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès au gymnase ainsi que de déplacement à l'intérieur du gymnase.

ARTICLE 13

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participantes et aux spectateurs.
La tenue des participantes doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

ARTICLE 14

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes

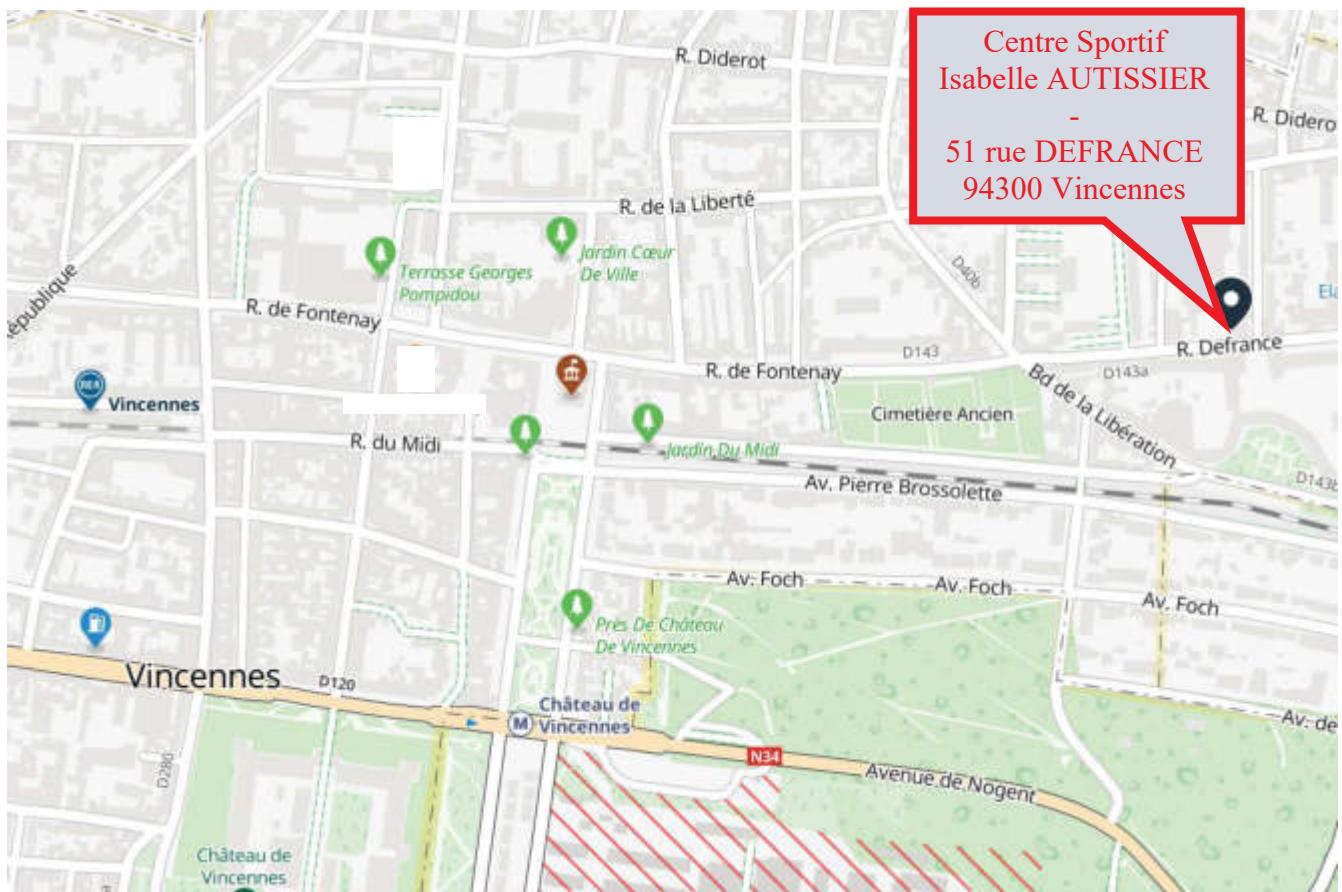


www.esrime-vincennes.fr

✉ challenge@esrime-vincennes.fr

☎ Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01

Plan d'Accès



RER A, station Vincennes
Métro, ligne 1, station Château de Vincennes
Bus n° 118, arrêt Clément Viénot
Parkings payants (première heure gratuite, à proximité)